

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 février 2015 à 18 heures

Le 23 février deux mil quinze à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 19/02/15		Présents : AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc,
Membres en exercice :	15	CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, MARCHOIS
Membres présents :	15	Fabrice, MARTIN Aline, PERRET Didier, QUATREMERRE Gilles,
Nombre de votants :	15	RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, TONKENS
		Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s :

Pouvoir(s) :

Secrétaire de Séance : Maryvonne AUDINOS

Vote du compte administratif 2014 et approbation du compte de gestion :

Le Maire ayant remis à tous les conseillers un exemplaire du Compte Administratif 2014 commente les résultats et se retire de la salle du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. CONSTANT, 1^{er} Adjoint, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mr Gérard BEAL, Maire.

Il lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- 1 – FONCTIONNEMENT

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté 2013		259 779.79
Opérations de l'exercice	680 169.34	902 487.57
Totaux	680 169.34	1 162 267.36
Résultats de clôture		482 098.02

- 2 - INVESTISSEMENT

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté 2013	392 082.42	
Opérations de l'exercice	273 631.76	519 712.29
Totaux	665 714.18	519 712.29
Résultat de clôture	146 001.89	
Restes à réaliser (RAR)		
Besoin ou excédent de financement des RAR		
Excédent ou besoin total de financement	146 001.89	

- 3 - ENSEMBLE

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	392 082.42	259 779.79
Opérations de l'exercice	953 801.10	1 422 199.86
Totaux	1 345 883.52	1 681 979.13
Résultats de clôture		336 096.13

Après discussion et délibération, le conseil municipal, par 14 voix POUR

- **considérant** l'excédent de fonctionnement, la somme de :

* **336 096.13 €** est affectée au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

- **considérant** le besoin de financement et investissement, la somme de :

* **146 001.89 €** est affectée au compte 1068 Investissement

- **constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes,

- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

- **arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **approuve** le compte de gestion 2014 établi par M. le Trésorier Principal à Privas.

Monsieur Gerben Tonkens quitte la séance pour raisons personnelles à 19h10.

Échange de terrain : Monsieur le Maire informe l'assemblée la demande faite à Monsieur PHILIT concernant le déplacement de la voie communale n° 219 et l'aménagement d'un parking au hameau de Pargirand.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité de procéder à l'échange.

Attribution de travaux confortatifs pont de la Courtasse : Monsieur le maire rappelle le dossier et le projet concernant l'ouvrage d'art du Pont de la Courtasse, durement touché par les pluies de l'automne et soumet les offres reçues.

Après délibération et à l'unanimité, l'entreprise TP 2000 est retenue pour effectuer les travaux dont le montant HT s'élève à 38 700 euros soit 46 440 euros TTC.

Monument aux Morts – demande de subvention : Monsieur le Maire propose à l'assemblée le déplacement du monument aux Morts aux motifs que son emplacement actuel s'avère dangereux et inadapté au recueillement lors des commémorations. L'édification d'un nouveau monument est envisagée car le déplacement de l'actuel est techniquement très difficile à réaliser. Il suggère de profiter de ces années de commémoration pour ériger un nouvel édifice à la mémoire des soldats morts pour la France et solliciter une subvention auprès du Ministère de la Défense.

Il rappelle en outre que ce projet a fait l'objet d'une concertation avec les associations communales lors de la réunion du 23 janvier 2015 et d'un accord favorable de l'association des Anciens Combattants.

Après délibération, le conseil municipal (12 voix pour – 2 abstentions) décide de solliciter une subvention auprès du Ministère.

Transfert de la compétence « gestion de la rivière Eyrieux et de son bassin versant » : Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Gilles Quatremère. Ce dernier rappelle les différentes étapes de la création de la CAPCA ainsi que son nouveau périmètre. Le conseil communautaire ayant délibéré en faveur du transfert de la compétence « gestion de la rivière Eyrieux et de son bassin versant » à compter du 1^{er} janvier 2014, il revient maintenant à la commune de s'exprimer à ce sujet. Après délibération, le conseil unanime accepte le transfert.

Contrat de maîtrise d'œuvre – salles du rez-de-chaussée du bâtiment du Gaucher :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les salles du rez-de-chaussée du bâtiment du Gaucher sont vétustes et de ce fait peu, voire pas utilisées et suggère qu'une étude pour leur aménagement soit lancée par le cabinet d'architecture G&M de LYAS.

Après délibération, le conseil décide (12 voix POUR et 1 ABSTENTION) de confier l'étude au cabinet G&M pour un montant HT de 960 euros pour l'avant-projet sommaire et 1200 euros pour l'avant-projet détaillé.

Régime indemnitaire du personnel communal : Monsieur le Maire rappelle la délibération de création de poste de rédacteur et précise qu'il convient d'adapter le régime indemnitaire en conséquence.

Après délibération, le conseil unanime, décide de modifier et d'adapter le régime.

Questions diverses :

- **Numérotation des habitations** : Monsieur Georges VICENTE fait le point sur l'avancée des opérations de géolocalisation.
- **Plan de formation des élus** : Monsieur le Maire rappelle que des formations sont proposées gratuitement aux élus par l'association des Maires de l'Ardèche sur des thèmes variés.
- **PLU** : la réunion publique initialement prévue le 16 mars prochain est reportée au 7 avril à 18h00, salle Jean Moulin.
- **Commission finances** : réunions les 2 et 10 mars à 18h00.
- **Cérémonie de citoyenneté** : elle aura lieu le vendredi 13 mars à 18h00 en Mairie
- **Tour de France 2015** : Il passera le 19 juillet. Monsieur le Maire invite les associations à se mobiliser pour cette manifestation.
- Monsieur Fabrice Marchois fait part aux membres du conseil qu'il diffusera aux habitants une publication papier dans un 1^{er} temps puis numérique sur l'année écoulée en qualité de conseiller municipal, conformément à ses engagements pris lors de la campagne municipale.
- **CAPCA** : Monsieur Gilles Quatremère, vice-président à la CAPCA relate les derniers travaux et débats au sein de la CAPCA.

La séance est levée à 20h15

Gérard Béal,
Maire de Flaviac



Maryvonne Audinos,
Secrétaire